



En 2020, participez au panel de mesure de l'énergie dans votre logement



Madame, Monsieur,

En 2020, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), avec ses partenaires du Programme Territorial de Maîtrise de l'Énergie en Martinique (la Collectivité Territoriale de Martinique, l'Etat, le SMEM, EDF Martinique) et le comité MDE de Guadeloupe (la Région Guadeloupe, l'Etat, EDF Archipel Guadeloupe) réalisent en Martinique et en Guadeloupe une **campagne de mesure des consommations d'énergie dans les logements**, afin de mieux cerner les enjeux de la transition énergétique et adapter les aides publiques.

Les bureaux d'études spécialisés, ENERTECH, EQUINOXE, et WATT SMART ont été missionnés pour cette importante étude.

Nous vous invitons à participer nombreux pour agir en faveur de l'environnement !

Informations générales à destination des participants (panel des logements instrumentés)

Quels objectifs ?	Confort, efficacité énergétique et réduction de notre empreinte écologique sont les principaux objectifs visés. Pour cela, une meilleure connaissance des modes de consommation d'énergie est nécessaire dans le secteur des logements. L'analyse des taux d'équipements (isolation, climatisation, eau chaude sanitaire, ...) et la mesure des paramètres du confort sont indispensables.	
Quelle durée ?	La campagne se déroule sur une durée globale de 18 mois, dont 12 mois de mesures (instrumentation).	
Combien de logements visés ?	Un échantillonnage de 100 logements est prévu (50 en Guadeloupe, 50 en Martinique)	
Quelles sont les données collectées ?	La campagne comprend trois champs d'investigations : <ul style="list-style-type: none">- une enquête sociologique portant sur les modes d'habiter- une enquête technique au domicile portant sur le bâti, les équipements et leurs commandes- un enregistrement longue durée (12 mois) dans le logement des paramètres de confort et qualité d'air (température, humidité, CO₂, etc) et des données électriques (consommations d'énergie)	
Sélection des participants	Les logements du panel sont sélectionnés par échantillonnage sur les critères suivants : <ul style="list-style-type: none">- localisation, ancienneté, typologie du logement, ...- toutes les catégories de logements sont concernées (maisons individuelles et appartements)	
Que doit-on faire ?	Uniquement nous recevoir pour la pose des compteurs et leur retrait, ainsi que répondre à notre questionnaire. L'instrumentation ne perturbe pas le quotidien des participants qui doivent conserver leurs habitudes. Les instruments de mesure sont discrets et ne dégradent aucunement les supports.	
Quel intérêt pour les participants ?	Les participants sélectionnés recevront une information personnalisée pour réduire leurs consommations d'énergie. Ils participeront ainsi activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	
Vos contacts locaux	En Guadeloupe	En Martinique
	 EQUINOXE Laurent SÉAUVÉ 0690 62 06 24	 watt smart Jérôme STROBEL 0696 03 03 99

*Prêt à vous engager ? Il ne vous reste plus qu'à répondre aux questions suivantes.
Si votre logement est éligible, vous serez recontactés dans les semaines à venir pour prendre rendez-vous pour la pose des capteurs.*

Campagne de mesures instrumentée sur les bâtiments résidentiels aux Antilles françaises

CHARTRE D'INSTRUMENTATION Janvier 2020

1. Dispositions générales

<i>Rappel des objectifs</i>	Connaître en détail les consommations d'énergie du secteur des logements aux Antilles. Mesurer les consommations et leur répartition par usages (climatisation, eau chaude, éclairage, loisirs, ...). La campagne de mesure n'a AUCUNE vocation de contrôle, ni du logement, de ses annexes, ni des installations électriques, ni de surveillance des modes d'occupation des logements.
<i>Durée</i>	Campagne longue durée (12 mois) prenant en compte les variations saisonnières (saison chaude, saison fraîche).
<i>Planning indicatif</i>	Les visites techniques débuteront courant Avril 2020, les mesures se poursuivront jusqu'en avril 2021.
<i>Quelles modalités ?</i>	L'instrumentation comprend : <ul style="list-style-type: none">- Une visite d'enquête en vis-à-vis portant sur les habitudes de consommation.- 2 visites techniques (2 personnes) pour la pose et la dépose des mesureurs- 2 visites rapides pour la pose et dépose du capteur de qualité de l'air- L'installation dure 2h30 heures environ, et peut avoir lieu au moment de votre choix.

2. Respect de la vie privée

<i>Données collectées & droit à l'image</i>	Les données collectées sont exclusivement des données numériques (températures, humidité, énergie, grandeurs électriques). Aucun enregistrement sonore, ni vidéo n'est effectué. Seules des photos techniques (installation électrique) pourront être réalisées. L'ensemble des données sera traité de manière anonyme.
---	--

3. Modalités techniques des enregistrements

Pour chaque logement du panel sélectionné :		
<i>Données enregistrées, types d'enregistreurs posés</i>	Extérieur abrité	- Station météo compacte
	Compteur électrique	- Enregistreur compact (lecteur optique, tore ampéremétrique, ...)
	Pièces principales (séjour, chambres, cuisine)	- Enregistreur de températures, humidités
		- Compteurs d'énergie sur prises
	Chambres	- Enregistreur sur éclairage
		- Sondes sur climatiseur
Les appareils de mesure sont très discrets, de petite taille, ne font pas de bruit et ne demandent aucune maintenance, ni intervention des occupants.		
<i>Sécurité électrique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Seules les installations électriques aux normes de sécurité suffisantes peuvent entrer dans le panel d'instrumentation. - Les enregistreurs posés sont conformes à une utilisation respectant toutes les conditions de sécurité. 	
<i>Perturbations électriques, électromagnétiques</i>	Les enregistreurs posés ne gèrent aucune perturbation électromagnétique.	
<i>Stockage et exploitation des données</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesureurs sont autonomes et disposent d'une mémoire de plusieurs mois de données enregistrées. - Les données collectées sont traitées de manière anonyme pour être analysées au terme d'une année d'enregistrement. - Les données collectées sont utilisées exclusivement pour les besoins de l'étude - Elles restent confidentielles et diffusées auprès des seuls commanditaires de l'étude. - Elles ne seront JAMAIS exploitées à des fins commerciales par des tiers. <p>Les responsables de l'étude se portent garants de cet engagement.</p>	

4. Communication des résultats

<i>Information personnalisée</i>	A l'issue des questionnaires d'enquête, les participants sélectionnés du panel recevront une information personnalisée portant sur les pistes d'économies d'énergie les concernant spécifiquement.
<i>Diffusion des résultats</i>	<p>Les résultats interprétés et anonymisés de l'étude feront l'objet d'une publication diffusée auprès des acteurs concernés.</p> <p>Le grand public pourra s'informer notamment sur les sites dédiés :</p> <p> www.guadeloupe-energie.gp https://martinique.ademe.fr/ www.guadeloupe.ademe.fr https://transitionenergetiquemartinique.mq/ </p>